

# INGÉNIEURS INDUSTRIELS (CNP : 2141)

## Nature du travail

Les ingénieurs industriels conçoivent, améliorent, installent et gèrent des systèmes intégrés de production de biens tout en visant une utilisation optimale des ressources humaines, de la machinerie et des matériaux en vue d'améliorer la productivité, l'efficacité et la rentabilité des opérations industrielles.

## Principales fonctions

Les ingénieurs industriels exercent une partie ou l'ensembles des fonctions suivantes :

- Concevoir et établir les plans d'aménagement de l'usine et des installations.
- Étudier la machinerie et les installations nouvelles, et recommander ou choisir des combinaisons efficaces.
- Élaborer des systèmes et des méthodes de fabrication souples ou intégrés.
- Effectuer des études et mettre en place des programmes visant à tenir les stocks à un niveau optimum pour la production et permettre une utilisation optimale de la machinerie, des matériaux et des ressources.
- Analyser les coûts de production.
- Concevoir, élaborer et mener des études de temps et des programmes de simplification du travail.
- Déterminer les ressources humaines et les compétences requises et élaborer des programmes de formation.
- Établir des normes de rendement, des systèmes d'évaluation, des échelles de salaires et des programmes d'encouragement.
- Effectuer des études sur la fiabilité et le rendement des installations de l'usine et des systèmes de production et d'administration.
- Élaborer des normes, des calendriers et des programmes d'entretien.
- Établir des programmes et mener des études visant à améliorer l'hygiène et la sécurité industrielles ou à identifier les risques d'incendie et autres dangers et à y apporter des mesures correctives.
- Évaluer ou inventorier les installations industrielles.
- Coordonner les activités liées au contrôle de la qualité.
- Superviser des techniciens, des technologues, des analystes, du personnel administratif et d'autres ingénieurs.

## Formation et accès

- Un baccalauréat en génie industriel ou dans une discipline connexe est exigé.
- Pour porter le titre d'ingénieur en génie industriel, il faut être membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec.
- Les ingénieurs travaillent souvent dans un environnement multidisciplinaire et acquièrent des connaissances et des compétences qui leur permettent d'exercer leur profession dans les domaines connexes des sciences, du génie ou de la gestion.

## Perspectives professionnelles 2007 – 2011

Ensemble du Québec □ Favorables	Laurentides □ Favorables
Capitale Nationale □ Favorables	Laval □ Favorables
Centre du Québec □ Favorables	Montérégie □ Favorables
Estrie □ Acceptables	Montréal □ Favorables